



Les Français sont prêts, mais les partenaires ? Vite la réforme !

Les deux organisations syndicales de salariés dites "majoritaires" ont appelé à la grève le 17 juin. Avec le soutien que constituent les récentes déclarations du Medef... En cause, la réforme sur le temps de travail, qui vise à assouplir, entreprise par entreprise, le contingent d'heures supplémentaires, et la réforme des retraites, qui prévoit un allongement de la durée de cotisation. En réalité, il ne s'agit que de manœuvres sur le terrain des parts du marché syndical...

Dénoncé par les syndicats dits "minoritaires", ce mouvement fait suite à l'échec de la manifestation des fonctionnaires du 10 juin dernier. Au-delà de la gêne occasionnée aux usagers-travailleurs-clients, cette journée met, une nouvelle fois, en lumière le décalage qui existe entre les syndicats et ceux qu'ils prétendent "représenter" faisant grandir le sentiment des Français de ne pas être écoutés.

En vérité, les Français souhaitent, dans leur majorité, avoir la possibilité de « travailler plus pour gagner plus ». Et les premiers bénéficiaires du dispositif sur les heures supplémentaires, les salariés des TPE toujours à 39 heures - oubliés des syndicats - ont vu leur revenu augmenter, sans avoir à travailler plus. Pire, les postures des partenaires sociaux, sous couvert de défense du dialogue social, empêchent aujourd'hui plusieurs millions de travailleurs de voir une amélioration de leur bulletin de salaire, ce que permettrait pourtant la réforme annoncée par le Premier Ministre et dont le Cerf est l'initiateur. Il faudra d'ailleurs aller plus loin et **mettre en œuvre la baisse du coût du travail** promise par le Président de la République en supprimant les charges patronales sur les heures supplémentaires.

S'agissant des retraites, les Français ont admis que la durée de vie s'allongeant, il n'existait pas d'autres solutions que d'augmenter la durée de cotisation pour financer le système existant. Tous les autres pays d'Europe ont déjà arbitré dans ce sens. Les Japonais, deuxième puissance économique au monde, travaillent au-delà de 70 ans, les Suédois également.

Sur le fond, les Français sont de moins en moins dupes de l'intérêt que leur portent des partenaires sociaux qualifiés à juste titre "d'écran de fumée" par Xavier Darcos. Et le Premier Ministre, en plus de tenir ses engagements, répond aux demandes du Cerf, quand il fixe des objectifs aux partenaires sociaux, puis quand il prend des dispositions quand ceux-ci ne les atteignent pas !

Coupables d'un manque de réalisme et de pragmatisme, exonérés de responsabilités sur les actions qu'ils mènent et les postures qu'ils prennent, les "partenaires", patronat compris, ne défendent les intérêts ni des entreprises, ni des salariés. Ils brassent beaucoup d'argent. Au profit de qui ? La voiture de fonction d'un Bernard Thibault représente une dépense légale, que la très grande majorité des patrons ne peut se permettre...

Le Cerf appelle donc à la création d'une autorité indépendante chargée d'évaluer les propositions sorties des boîtes à idées que devraient être les syndicats, afin de sortir de la défense d'intérêts trop souvent corporatistes ou idéologiques ! Pour parvenir, enfin, à un syndicalisme de progrès...

Les organisations syndicales de salariés comme de patrons seraient alors contraintes de mettre en œuvre la démocratie sociale, en commençant au sein de leurs propres appareils : permettre l'émergence de courants et d'idées, permettre leur expression, garantir à tous une représentation effective... assurer à tous la possibilité de s'exprimer, mais assurer à tous qu'on ne puisse imposer n'importe quoi à la majorité. La mise en place absurde des 35 heures de Madame Aubry devrait nous avoir tous vaccinés contre l'aveuglement !

Je vote pour la liberté syndicale

Pour voter, retournez ce fax avec vos coordonnées au 01 40 99 93 23
Ou adressez-nous un mail à : libertesyndicale@lescreateurs.org

Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !

Cotisation 30€ à l'ordre du Cerf.

Parce que nous sommes des millions, nous serons entendus !

Pour se désinscrire : desinscription-cp@pmetpe.com ou par fax au : 01 40 99 93 23